



Hubert Falco et Renaud Muselier (tous deux au centre) ont signé avec Pierre Mattei, le président de Corsica Ferries (à droite) une charte pour réduire les émissions de soufre dans l'air. (Photo Patrick Blanchard)

mettre en place une zone d'émission contrôlée pour la Méditerranée ⁽¹⁾, nous, élus locaux, prenons nos responsabilités en instaurant les règles strictes d'une zone ECA aux abords de nos ports », s'est enorgueilli Hubert Falco.

Plus propre dès hier

Première à ratifier le dispositif, la compagnie Corsica Ferries proposait dès hier des escales respectant cette nouvelle règle. C'est ce qu'a assuré son président Pierre Mattei. Il faut dire que ses

bateaux sont quasiment les seuls à s'amarrer à Toulon pour des durées inférieures à deux heures, l'été notamment.

Pierre Mattei a toutefois précisé que ses navires utilisent depuis octobre dernier des carburants à 0,5 % de soufre, en navigation, là où la loi se contentait jusqu'en janvier de 1,5 %. « Une entreprise comme Corsica Ferries ne peut qu'être concernée par cette préoccupation – la première des Français –, qui ne peut se régler que par la coconstruction. »

Travail d'équipe

Ce n'est pas Renaud Muselier qui le contredira. Présenté il y a tout juste quatre mois à Marseille, le plan « Escale zéro fumée » est d'ores et déjà plus concret (lire par ailleurs) grâce à « une démarche collective ».

« Les ports ont assuré notre richesse, a rappelé le président de Région, mais aujourd'hui, ils sont détestés par la population qui les juge vecteurs de pollution. On ne pouvait pas rester inactif. »

Surtout, cette coopération entre les ports de Paca per-

met d'éviter une concurrence qui irait contre leurs intérêts. « Si les bateaux ne respectent pas ces nouvelles règles, averti Hubert Falco, ils n'iront ni à Toulon, ni à Nice, ni à Cannes ! » Ces deux villes ont en effet déjà mis en place le même type de dispositif.

VIRGINIE RABISSE
vrabisse@varmatin.com

1. Les zones ECA (pour emission control area) prévoient des normes encore plus strictes, avec des carburants de navigation à 0,1 % de soufre. Ces zones existent déjà dans la Manche et en mer du Nord. Elles pourraient voir le jour en Méditerranée en 2022.

En monnaie sonnante et trébuchante

Le Plan « **Escales zéro fumée** » de la Région, c'est...

■ **... 31 millions d'euros** investis dans les ports de Paca, dont plus de 21 millions rien que pour les infrastructures portuaires nécessaires au branchement électrique à quai.

■ **... 4,1 millions d'euros** (sur les 31 millions d'euros) pour les infrastructures électriques à quais de Toulon. En plus d'1,3 million pour le raccordement énergétique.

■ **... 5,5 millions d'euros** d'investissement de la part de Corsica Ferries pour équiper quatre de ses huit bateaux qui fréquentent le port de Toulon dès février de cette année.

■ **... 1,1 million d'euros** de participation de la Région, pour aider Corsica Ferries à s'équiper.

■ **... 3 millions d'euros** pour développer la filière « gaz naturel liquéfié » (1 million) et soutenir la filière hydrogène et le mixte énergétique (2 millions).

Plus de 1 000 euros de surcoût par escale de ferry

Le 15 novembre dernier, le conseil portuaire adoptait un abattement de 10 % sur les droits de port pour les bateaux considérés comme propres, utilisant par exemple des scrubbers pour « laver » leurs fumées. De son côté, la Chambre de commerce et d'industrie validait un abattement du

même taux sur la taxe d'outillage public.

Avec la charte signée hier, les cartes sont rebattues, puisque si Corsica Ferries n'utilise pas de dispositif d'épuration des fumées, le passage au carburant à 0,1 % de teneur en soufre pour l'ensemble de ses passages en

bord de rade représente un surcoût de 1 300 euros par escales. Avec 1 200 escales par an, la compagnie devrait ainsi déboursier plus d'un million et demi d'euros. Une somme qui sera prise en charge à 50 % par la Métropole et la CCI, dans une répartition qui reste à définir.

Électrification des quais : premiers coups de pioche le 10 février

L'enthousiasme de Nathalie Alexandre, directrice d'Enedis Var, est... électrisant ! Alors qu'Hubert Falco annonçait un début de travaux d'électrification des quais pour le 23 février prochain, la responsable lui a apporté une bonne nouvelle : le chantier devrait débuter dès le 10 février.

Il s'agira d'abord de sondages et de sécurisation de chantier, avant qu'« une tranchée soit creusée afin de tirer des câbles ». En tout, 250 mètres de « réseau moyenne tension permettront de mettre à disposition sept mégawatts de puissance électrique ». De quoi alimenter trois ferries en même

temps, sur les quais Fournel, Minerve et de la Corse. Les premiers devraient pouvoir se brancher au cours du dernier trimestre 2020.

« Une solution sur-mesure, s'enthousiasme Nathalie Alexandre, pour traduire vos ambitions et la réussite de vos projets. » Parce que la directrice d'Enedis Var

pense aussi au futur quai de croisière voué à accueillir les plus grands paquebots du côté du site « Mayol à Pipady ». Elle a en effet indiqué qu'un autre câble à moyenne tension, permettant cette fois une puissance de douze mégawatts, pourrait être mis en place. Sans couper le courant dans Toulon !